



FUSION ET FUTURS SIP EN MOSELLE : EXPERTISE FOUILLÉE NÉCESSAIRE !

Suite à la note de Philippe PARINI en date du 24 juin 2008, le TPG, son fondé et Mme HEISCHLING, chef de division Recettes État, le DSF et ses collaborateurs, Mrs VERNIER et Patrick THIL, ce dernier chargé du (co-) pilotage des futurs SIP de Moselle, en lien avec le TPG et le DSF, recevaient, vendredi 4 juillet à 11h, entre autres une délégation de SUD Trésor composée de Pascale WEISSE-ROY, Évelyne STEINMETZ et Patrice LAURRIN. Cette réunion informelle n'avait aucun caractère décisionnel, tout comme celle organisée la veille en présence des représentants du personnel en CTPL, côté ex-DGCP, et en CTPD, côté ex-DGI. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait pour les deux directions locales de présenter les pistes d'évolution qu'ils se proposent de suivre dans le cadre des propositions pour le déploiement des SIP qui doivent être transmises avant le 1^{er} septembre 2008 à la Direction Générale. C'était également l'occasion de recueillir les observations des organisations syndicales locales.

En deux heures d'échange, SUD Trésor a posé de nombreuses questions avec l'objectif d'appréhender concrètement l'état d'avancement de la réflexion de nos administrations locales - *«non aboutie»* selon le TPG - afin d'informer les personnels, de pouvoir échanger avec eux et voir ensemble les questions et les problèmes que pose la constitution des SIP, notamment pour ceux dont la mise en place est envisagée dès 2009. A la fin de l'entretien, le DSF - le TPG avait du quitter la réunion pour en rejoindre une autre - a affiché une volonté de transparence et d'ouverture en direction des organisations syndicales des directions locales de l'ex-DGI et de l'ex-DGCP. A suivre.

Les deux directions, dans l'esprit du dossier qu'elles doivent compléter et adresser pour le 1^{er} septembre 2008 à la Mission Relation Usagers, ont distingué les SIP qu'elles proposent de mettre en place dès 2009, pour lesquels une fiche détaillée est prévue, et ceux programmés pour 2010-2011, pour lesquels doit être envoyée une fiche de synthèse. Pour la Moselle, le calendrier de déploiement des SIP est annoncé pour l'essentiel voire la totalité entre 2009 et 2010, ce qui, selon le TPG, laisse une *«marge de manœuvre pour décontracter au besoin le calendrier»*.

Pour 2009, ont été pris en compte l'existence d'un Hôtel des Finances à Château Salins, la mise en place d'ores et déjà des compétences croisées dans 18 trésoreries et 4 CDI (Château-Salins, Sarrebourg, Hayange et Thionville) dont elles ressortent, mais également les possibilités immobilières (ce qui élimine Thionville du programme pour 2009 alors que les compétences croisées y sont pourtant mises en oeuvre) et les recommandations de la Direction Générale en matière de délai d'articulation d'un rapprochement CDI-CDIF et de constitution d'un SIP.

En conséquence de quoi les TPG et DSF proposent la constitution de 4 SIP en 2009, le calendrier ayant quelque peu évolué depuis les *«hypothèses»* évoquées par le TPG en CTPL au printemps de cette année : Château-Salins, Sarrebourg, Hayange et Sarreguemines.

A l'instar de la note du DGFIP qui indique que la date d'effet de la création juridique et du basculement *«technique»*, liée aux contraintes informatiques, le 1^{er} janvier n'entraîne pas automatiquement une mise en place *«organisationnelle»* à la même date - quelles que soient d'ailleurs les contraintes que cela ne manquera pas de provoquer sur le plan des conditions de travail ... , le DSF et le TPG ont distingué la mise en œuvre sur le plan informatique le 1^{er} janvier 2009 de celle sur le plan *«organisationnel»*.

Ainsi, sur le plan organisationnel, le SIP de Château Salins verrait le jour le 1^{er} janvier 2009, celui de Sarrebourg le 1^{er} avril, ceux d'Hayange et Sarreguemines le 1^{er} juillet.

SUD Trésor a demandé à quel niveau d'emplois correspondraient l'activité recouvrement et la part d'activité comptabilité-caisse transférées pour chaque trésorerie en résidence dont l'action en matière d'impôts des particuliers rejoignait les ex-CDI pour constituer des SIP. Sur la base des emplois implantés et du recensement ORE de l'activité recouvrement et sur un forfait de 50 % (?) du même recensement de l'activité comptabilité-caisse dédiée à l'activité recouvrement, le CSTP a donné les chiffres suivants : à Château Salins : un emploi doit être transféré, à Sarrebourg : 4,5 dont un A, à Hayange : 2 emplois, à Sarreguemines Centre et Campagne : 4,5, à Forbach : 6,5 emplois dont un A, à Saint Avold : 5 dont un A, à Thionville 3 Frontières : 7,5 dont un A, à Metz Esplanade : 10 dont un A et, à Metz Serpenoise, la totalité de l'effectif soient 12,5 emplois théoriques dont 2 A (l'effectif réel étant actuellement légèrement supérieur, a fait comprendre le Fondé à l'ensemble des participants).

Quant à la taille des 8 futurs SIP, le DSF a répondu à SUD Trésor, qui défend une taille humaine pour ces nouveaux services, que l'effectif le plus élevé ne dépasserait pas 45 agents. Autre précision : à Château Salins et Sarrebourg, une caisse unique SIP/SPL est prévue.

La généralisation de l'accueil Finances se produira en 2009. La note de Philippe PARINI prévoit un «*accueil fiscal simple*» et un «*accueil fiscal développé*» dans les trésoreries de proximité. «Allez expliquer cela aux contribuables» a, en substance, fait valoir SUD Trésor dans un département où les compétences croisées ont déjà été expérimentées dans 18 trésoreries, sensées donc faire de l'accueil fiscal «*développé*», pendant que les autres feront de l'accueil «*simple*» ... Nous n'avons pas manqué de souligner à ce sujet les conséquences pour les conditions de travail de nos collègues soumis aux demandes du contribuable qui, dans la logique d'affichage politique du guichet fiscal unique, n'ira pas faire la différence entre accueils simple et développé ... Le DSF nous a répondu «*comprend[re] notre préoccupation*», mais l'équipe de direction de la DSF a fait valoir qu'elle avait déjà un savoir faire en la matière, notamment dans le cadre de la communication en direction des institutionnels et par voie de presse à l'occasion des fusions CDI/CDIF ... De quoi nous rassurer ? Pas vraiment ! Si une communication précise nous semble en tout état de cause nécessaire, ne sera-t-elle pas en effet polluée par un affichage voulu par l'autorité politique ? La prise en charge de la demande du contribuable devra en tous les cas se faire partout, a rappelé le DSF.

Sur le plan immobilier, des travaux seront bien évidemment nécessaires, excepté à Château Salins, selon les directions locales, et ils nécessiteront un abondement budgétaire spécifique. Cependant l'objectif est bel et bien également, en la matière, la «*rationalisation*» et les «*économies budgétaires*», pour reprendre des termes employés par le DSF. En particulier, sur Sarreguemines, la constitution du SIP et la perte consécutive d'un bon tiers de son effectif par la trésorerie de Centre et Campagne, sise dans le même bâtiment que la RF, pourraient entraîner des réorganisations immobilières pour la filière «*gestion publique*». Sur Metz, le transfert de l'effectif des trésoreries spécialisées impôts vers les futurs SIP rue des Clercs et l'installation d'une future trésorerie Amendes et Taxe d'Urbanisme rue du Chanoine Collin (pour l'instant de niveau départemental), tel qu'imaginés par TPG et DSF, videraient de ses occupants le bâtiment des trésoreries de Metz Serpenoise et Metz Esplanade. Objectif : se séparer de ce bâtiment à l'horizon 2010 ! De la même façon, à Hayange, le DSF a laissé entendre qu'il n'était pas exclu dans 2 à 3 ans de rapatrier la nouvelle trésorerie SPL dans les murs qui accueilleront le nouveau SIP. Le dossier «immobilier» ne serait pas un enjeu majeur dans le cadre de la fusion ? Il n'en reste pas moins que le chef de service Budget-Logistique au sein de la Trésorerie Générale sera dégagé à temps plein sur la logistique dans le cadre de celle-ci ...

Pour Metz, la mise en place des SIP devrait donc se faire début 2010, avec passage de 4 CDI à 3 SIP (le CDI de la Cité Administrative étant rapatrié rue des Clercs) et évolution parallèle du nombre de SIE (Service Impôts Entreprises). Un groupe de travail devrait notamment étudier les conditions d'accueil du public et

l'aménagement d'une zone complémentaire d'accueil.

En ce qui concerne le «Pôle Recouvrement Complexe», dont la création doit être programmée entre début 2009 et fin 2010, les équipes des directions locales ont répondu à SUD Trésor que celui-ci sera installé rue des Clercs après les SIP messins et qu'il devrait comprendre 10 emplois, dont les 5 du pôle de recouvrement actuel du Service des Impôts des Entreprises Centralisateur (SIE-C) de la DSF, la TG ayant de son côté un pôle de recouvrement contentieux de 3 agents. Il s'agira donc bien d'une équipe légère ...

SUD Trésor s'est également inquiété du projet d'un CPS relais dont l'installation avait été justement évoquée rue du Chanoine Collin - le TPG a répondu qu'aucune suite n'y avait été donnée - **et de la configuration de futures équipes de remplacement dans le contexte de la création des SIP.** Sur la vingtaine d'agents des équipes de renfort départemental, le CSTP a indiqué que 20 % intervenaient en permanence sur le recouvrement. Le TPG a reconnu qu'il faudra voir qui pourra être amené à intervenir plus spécialement sur ce terrain, notamment dans les petites trésoreries de proximité confrontées à la généralisation de l'accueil fiscal. Côté DSF, il nous a été précisé que le dépannage comprend 16 emplois dont 8 vacants ... Sur l'assistance des utilisateurs de l'informatique, l'application utilisée semble bien déterminer qui du SAU, côté ex-DGCP, ou du CMI (Cellule Micro-Informatique), côté ex-DGI, interviendra ... En matière d'encadrement des SI, le DSF a tenu le discours suivant : le «*pragmatisme*» prévaudra pour les SIP créés en 2009 comme pour ceux préfigurateurs, le reclassement de ces futurs postes comptables étant prévu.

Sur le plan «gestion publique», la Moselle ne devrait pas hériter de l'autorité de certification du Fonds Social Européen, mais la montée en charge du **Pôle National SPL** est prévue avec le doublement de son effectif, de 8 à 16 emplois. En outre, le TPG a fait valoir qu'il respectera la consigne nationale et ne remettra pas en cause le **maillage territorial**. Il a ainsi déclaré avoir vu ailleurs de plus petits postes que la future trésorerie SPL d'Hayange et il n'a «*pas envie de créer des sujets particuliers*», ayant notamment à l'esprit la sensibilité forte du sujet sur le Saulnois ... même si Château Salins connaît des problèmes de vacances d'emplois du côté de l'ex-DGI, a-t-il tenu à souligner ... Qu'en sera-t-il la fusion effectuée ? Le projet de rattachement de Delme à Château Salins semble bien toujours dans les esprits ... **Les trésoreries de proximité sont sensées être la «2^{ème} jambe» du guichet fiscal unique, selon les propos mêmes de Philippe PARINI, Directeur Général des Finances Publiques : il faudra donc y mettre les moyens, notamment humains, et c'est ce discours que nous entendons bien continuer de tenir ! De façon plus générale, si «Le guichet fiscal unique est le cœur du réacteur» de la fusion, pour reprendre le propos du même PARINI, la «gestion publique» ne doit en aucun cas se retrouver en seconde zone des préoccupations de service public de la DGFIP...**